

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

Mis à jour le 9 février 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Etre âgé de 15 à 29 ans révolus
(des dérogations sont possibles,
vous pouvez nous contacter)

Etre titulaire du DCG , du DGC ou
d'un Master

Niveau d'entrée

Niveau 6 - BAC +3

Niveau de sortie

Niveau 7 - BAC +5

Public visé

Futurs apprentis âgés de 15 à 29
ans révolus

Rythme

Alternance

Durée en centre

24 mois

Validation

- Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion
Diplôme d'état de niveau 7

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Examen d'Etat se déroulant fin
octobre pour la 1ère année (écrits)
et courant novembre pour la 2e
année (oraux)

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Objectifs professionnels

Le titulaire du **Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion** exerce les métiers de la comptabilité.

Ses **principales missions** sont :

- Réaliser l'enregistrement des éléments comptables
- Contrôler la validité des éléments comptables
- Rédiger les bilans sur la situation comptable ou budgétaire
- Analyser une décision de justice
- Qualifier et analyser un contrat ou document
- Effectuer des recommandations en ce qui concerne la mise en application de la législation fiscale ou sociale
- Appréhender l'environnement managérial des organisations (comprendre les enjeux, réaliser une veille, analyser des situations, élaborer un argumentaire)

Le titulaire du DSCG **travaille le plus souvent au sein de cabinets comptables ou de services financiers d'entreprises.**

Contenu

- **Première année**
UE 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale
UE 3 : Management et contrôle de gestion
UE 5 : Management des systèmes d'information
- **Deuxième année**
UE 2 : Finance
UE 4 : Comptabilité et audit
UE 6 : Anglais des affaires
UE 7 : Mémoire

Modalités pédagogiques

Formation en groupe

Mises en situation professionnelle

Profil des intervenants

Une équipe expérimentée dans les préparations du DCG/DSCG depuis plus de 20 ans (dont une majorité sont des professeurs agrégés du lycée Cassin)

Les plus

Taux de réussite: **96%**

Durée

Enseignement en alternance entre le lycée Cassin (504 h de cours par année scolaire) et l'entreprise ou le cabinet sur 2 ans

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

Entrée et sortie permanente

Non

Codes réglementaires

- Formacode : 32663
- Code ROME : M1202

Délais et modalités d'accès

Dossier de candidature et entretien

Financements possibles

Prise en charge possible des frais de formation

Poursuite de parcours

Entrée dans la vie active :

- Auditeur comptable
- Collaborateur (cabinets d'expertise comptable/ commissariats aux comptes)
- Responsable comptable
- Contrôleur de gestion
- Responsable du service d'audit interne d'un groupe
- Chef de mission
- Responsable de la consolidation
- Responsable administratif et financier – DAF

Poursuite d'études :

- Diplôme d'expert comptable (DEC)
- Certificat d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes (CAFCAC)

Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Référent Handicap: Céline GHARNAOUT (cgharnaout@strasbourg.greta.fr)

Réseau

- GRETA STRASBOURG EUROPE (GSE)
- 22 rue du Lixenbuhl
67402 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
- gse@strasbourg.greta.fr
- 03 88 40 77 00
- www.greta-alsace.fr